

Positions du CSE

Réorganisation de la Direction du design

Le **CSE** alerte la Direction concernant le potentiel impact de l'intelligence artificielle sur les métiers de la Direction du design.

Risque de surcharge de travail

Le **CSE** observe que les nombreuses réorganisations font craindre une réduction de la masse salariale et, par conséquent, un alourdissement de la charge de travail pour les salariés.

Salle dédiée à l'allaitement

Le **CSE** juge les conditions d'accueil et d'hygiène déplorables.

La **Direction** indique qu'un local dédié est en cours d'aménagement à Neuilly. De même, le cabinet du médecin du travail est mis à disposition à Sainte-Apolline. La Direction s'engage à améliorer les conditions d'accueil.

Changement des conditions de travail des AMI de Paris

Le **CSE** observe que des salariés se sont plaints du passage des équipes du matin à l'après-midi. Le **CSE** demande donc à la Direction des explications sur les critères de sélection en l'absence de volontaires.

La **Direction** explique que les critères de sélection reposent sur l'ancienneté, la situation familiale et l'âge. Dans les faits, 4 agents ont été contraints.

à venir

Le registre des accidents bénins sera largement déployé dans les agences, après approbation du **CSE**.

La **Direction** annonce qu'une communication sera jointe au bulletin de salaire concernant les règles qui s'appliquent après la fin de la subrogation, en cas d'arrêt maladie.

Un plan Grand Froid sera prochainement rédigé sur le même modèle que le plan Canicule. Le CSE a en effet remarqué des dysfonctionnements dans la gestion du dernier épisode neigeux.

En matière de santé au travail, la nouvelle plateforme nommée uEgar sera prochainement déployée, en remplacement de Préventiel 8.0.

Des mesures sonores seront prochainement réalisées au restaurant d'entreprise de Sainte-Apolline.

Le projet de réaménagement du site de Sainte-Apolline est prévu entre 2027 et 2029 et comprendra une augmentation de la capacité d'accueil du restaurant. Celui-ci a en effet enregistré une plus grande affluence depuis la réduction du nombre de jours de télétravail hebdomadaires.

Nouvelle Car Policy

La nouvelle Car Policy prévoit le passage en tout électrique pour toutes les catégories de véhicules.

Le **CSE** s'inquiète des conséquences, notamment sur la question du temps de recharge. Il est ainsi inadmissible que selon la fiche des bonnes pratiques, la recharge du véhicule doive être réalisée sur le temps de pause.